

## Participation aux Frais de la Salle paroissiale Saint Germain 59420 - Mouvaux

L'équilibre de nos budgets suppose une participation aux frais par les utilisateurs (Charges, chauffage, entretien etc..). La participation financière doit être entièrement versée par l'occupant avant l'utilisation de la salle pour l'obtention des clés (Clef de grille/porte et sur option clef sono/vidéo). Seul l'enregistrement de la réservation, avec son dépôt de garantie, nous engage sur la disponibilité à la date souhaitée avec **inscription au planning** (et si nécessaire programmation du chauffage) .

**Coordonnées précises du responsable de la demande d'occupation de la salle :**

**Nom :**

**Prénom :**

(Le cas échéant indiquer également l'Association représentée)

**Adresse :**

**Mail :**

**Tel :**

**N° de tel portable où le responsable sera joignable au cours de la réception :**

**Date de la demande de réservation** (Option possible maxi dix jours) :

**Date souhaitée pour l'occupation de la salle :**

**Objet et usage précis qui sera fait de la salle :**

**Horaires :**

**Nb de personnes concernées :**

**Tarification retenue par la paroisse :** \_\_\_\_\_ €

*Supplément en option d'un forfait nettoyage de la salle après usage : le cas échéant + 50 €*

**Date d'enregistrement du dépôt de garantie (100 €) :**

Espèces ou chèque : Banque :

N° :

Nom du titulaire :

Dans la mesure du possible, la clé est tenue à disposition avant la manifestation **au secrétariat**, 10 Place De Gaulle à Mouvaux, aux heures d'ouverture, soit le lundi, mercredi et vendredi entre 15 h et 18 h et samedi 9h30-11h00. (Merci de nous avertir en cas d'incompatibilité d'horaire). Elle doit être restituée au plus tard à 20 h dans la boîte aux lettres de la Maison paroissiale après libération de la salle propre et rangée, telle que trouvée. Les tables pliées et chaises empilées doivent être et rangées à leur place initiale.

***En cas de non-respect des règles de nettoyage, le forfait nettoyage (50€) sera systématiquement déduit du dépôt de garantie.***

**Règlement de la participation (à la remise des clés) :** *Date*

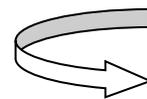
*Montant € :*

Espèces

chèque : Banque :

N° :

Nom du titulaire :



**A NOTER :**

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous traversons depuis 2020, notre accord de réservation de la salle reste conditionné aux règlementations sanitaires en cours concernant la crise sanitaire. Celles-ci devront impérativement être respectées par les occupants lors de la réunion.

*Fait à Mouvaux le :*

*Signatures : Pour la Paroisse*

*Pour le demandeur :  
« lu et approuvé »*

Secrétariat : 03 20 05 26 87 ( Les messages laissés sur le répondeur sont lus dans les meilleurs délais).

*Les informations demandées dans le cadre de la réservation de la salle paroissiale sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Paroisse de Mouvaux à cette seule finalité.*

*Elles sont conservées pendant une durée d'un an.*

*La base légale du traitement est le consentement, il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.*

*Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier ou supprimer en contactant : [paroissedemouvaux@gmail.com](mailto:paroissedemouvaux@gmail.com)*

*Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : [dpo@univ-catholille.fr](mailto:dpo@univ-catholille.fr)*

*Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou par courrier postal ; la CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.*

Ref : St Germain 20210906